

## **FR - Le développement de Laffitte CM est plus rapide que prévu**

Jean-François Tardiveau le 01/07/2011

Laffitte Capital Management qui faisait part en début d'année de son ambition d'atteindre les 250 millions fin décembre (cf. Newsmanagers du 09/02/2011) est en passe de dépasser ses objectifs. Actuellement, la société va atteindre les 200 millions d'euros soit une progression proche de 60 % en l'espace de six mois, avec une collecte répartie sur le fonds phare, Laffitte Risk Arbitrage, dédié à l'arbitrage de fusions et acquisitions sur la zone euro et les Etats-Unis (165 millions d'euros) et le dernier né – Laffitte Equity Arbitrage, lancé il y a dix-huit mois – dont l'encours approche les 12,8 millions.

Dans le détail, cette progression des actifs sous gestion "colle" avec les objectifs de la société de gestion qui consistait à rééquilibrer la provenance des fonds – franco-français essentiellement - au profit d'investisseurs européens. Dont acte. Avec un rapport France/Europe de 100/0 il y a un an, ce dernier est désormais de 80/20 et doit tendre vers les 50/50, "avec", précise David Lenfant, associé fondateur de la structure, "une forte contribution d'investisseurs luxembourgeois et italiens". Quant au "mix clients" il est jugé équilibré dans la mesure où il est réparti équitablement entre une clientèle de gestion privée, d'investisseurs institutionnels et de multigérants. Reste les conseillers en gestion de patrimoine indépendants qui constituent clairement une piste à travailler. « Actuellement, ces professionnels ne représentent que 3 % à 4 % de nos encours », reconnaît David Lenfant pour qui il s'agit d'un axe de développement futur fort de sa maison, à mettre en regard avec la baisse des rendements des fonds en euros qui sert les fonds comme ceux de Laffite CM.

Toutes ces "bonnes nouvelles" entraînent également une évolution des ressources humaines de la société qui a recruté un gérant « situations spéciales » en début d'année et vient de recruter pour son fonds phare dédié à l'arbitrage de fusions et acquisitions un quatrième gérant. Les fonctions de support en marketing-commercial et en middle-office ont également été renforcées.

Dernier évènement à signaler au niveau de la gestion cette fois : Laffitte Risk Arbitrage doit passer en liquidité quotidienne - alors qu'elle est actuellement hebdomadaire. Depuis sa

création fin 2007, le fonds affiche une performance annualisée de 5,3 % avec une volatilité inférieure à 2% tandis que le second offre une performance de 4,75% depuis le début de l'année.

Cet article a été imprimé depuis le site **www.newsmanagers.com**.

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© **L'Agefi - 2010**